

Référentiel de compétences et d'évaluation – Certification/habilitation enregistrées aux répertoires spécifiques

REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION	
	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Connaître la réglementation sur les produits rodenticides, insecticides et les produits de lutte contre d'autres vertébrés.	Test QCM validé par le ministère en charge de l'environnement	Pour valider l'obtention de la certification, vingt réponses justes sur les trente questions du QCM sont exigées
Connaître les risques pour la santé et l'environnement liés à l'utilisation des produits rodenticides, insecticides et aux produits de lutte contre d'autres vertébrés.	Test QCM validé par le ministère en charge de l'environnement	
Contribuer à limiter le recours aux produits rodenticides, insecticides et aux produits de lutte contre d'autres vertébrés en utilisant des alternatives non chimiques.	Test QCM validé par le ministère en charge de l'environnement	
Connaître les bonnes pratiques pour gérer les déchets liés à l'utilisation des produits rodenticides, insecticides et des produits de lutte contre d'autres vertébrés (gestion des effluents, des déchets organiques, ...)	Test QCM validé par le ministère en charge de l'environnement	